

# Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

VALOREM est née en 1994 de la volonté affirmée de développer les énergies renouvelables. Pionnière de l'éolien en France, VALOREM est l'un des rares opérateurs en énergies vertes encore indépendant.

Convaincu qu'il faut valoriser les ressources de nos territoires avec en premier lieu leurs acteurs et habitants, le groupe VALOREM développe dans la concertation des projets en énergies renouvelables (éolien, solaire photovoltaïque, hydroélectriques et énergies marines) de la recherche de site à l'exploitation en passant par la réalisation des études, la construction du parc et sa maintenance.



## Souscrire à une richesse renouvelable

Réalisation: VALOREM - Imprimé par l'imprimeur BULF certifié « Imprim'vert » © VALOREM 2017

**VALOREM** Siège Social  
213 cours Victor Hugo 33 323 BÈGLES CEDEX  
Tél. +33 (0)5 56 49 42 65 / Fax +33 (0)5 56 49 24 56  
[www.valorem-energie.com/](http://www.valorem-energie.com/)  
[investissement-participatif@valorem-energie.com](mailto:investissement-participatif@valorem-energie.com)

VALOREM, producteur d'énergies vertes souhaite permettre aux habitants et aux collectivités de bénéficier directement des richesses générées sur leur territoire.

Par ses investissements, chaque consommateur peut ainsi devenir un producteur d'énergie, acteur de la transition énergétique.

C'est aussi l'occasion de réorienter l'épargne vers les industries et les énergies d'avenir et de participer à une finance responsable qui bénéficie à des projets locaux.

## Investissement participatif

### Partager les bénéfices des énergies renouvelables



**VALOREM**  
opérateur en énergies vertes

## Investissement participatif et énergies renouvelables

Le vent et le soleil sont des énergies gratuites et inépuisables qui peuvent profiter à tous. Produites localement, ces énergies sont proches des consommateurs. En prenant part au projet d'un parc d'énergie renouvelable, vous bénéficiez directement de cette richesse naturelle valorisée près de chez vous.

Acteur du développement de ces énergies propres, vous participez au développement économique et durable de votre territoire et aidez à la création d'emplois locaux.

### Qui peut investir ?

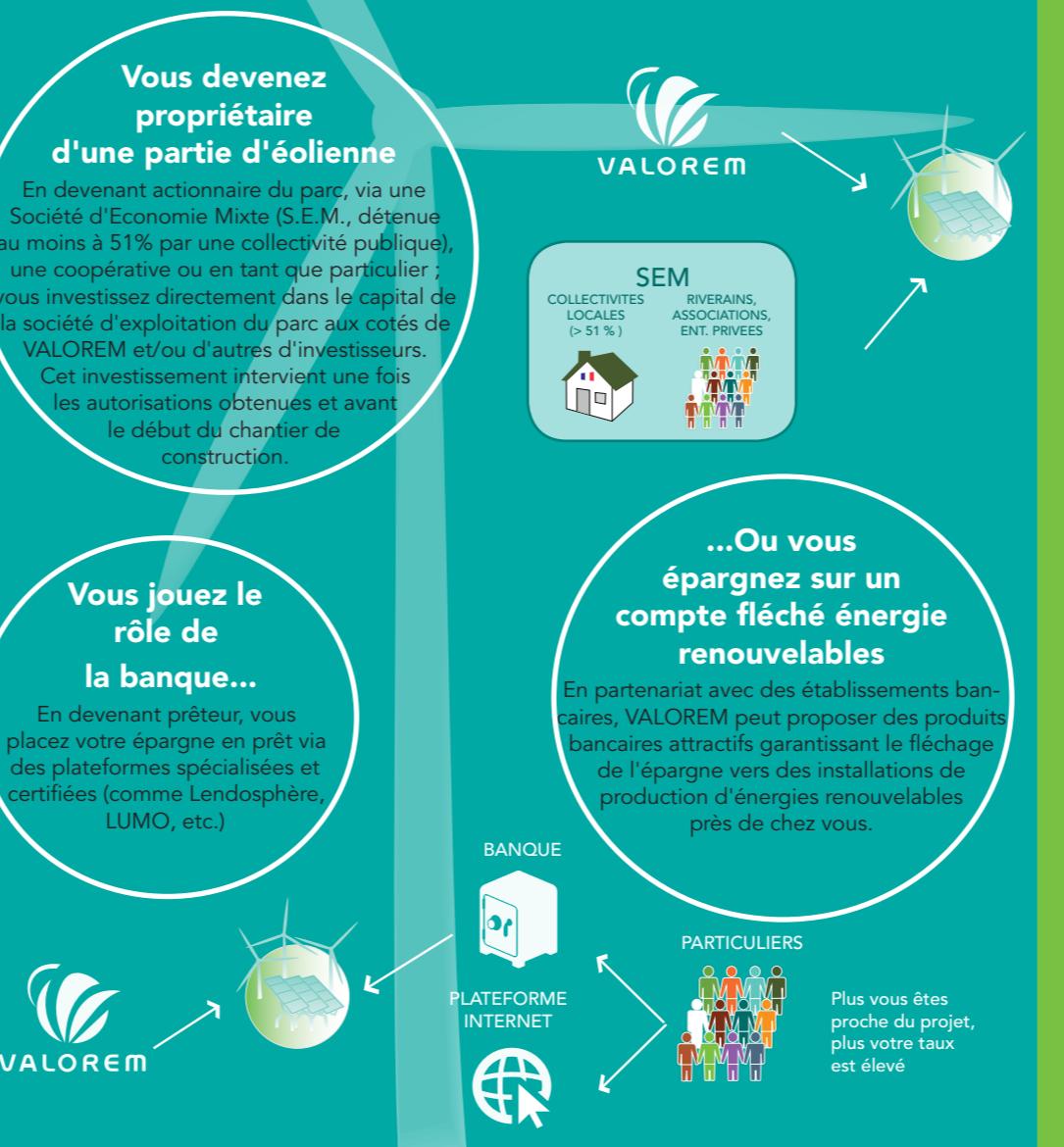
VALOREM souhaite favoriser l'ouverture à tous de ses parcs en énergies renouvelables et invente de nouvelles formes collaboratives d'investissement. Nos formules d'investissement participatif s'adressent à tous. Citoyens/riverains de parcs éoliens, collectivités locales, coopératives, associations, partenaires publics ou privés, etc.

Contactez-nous à :  
[investissement-participatif@valorem-energie.com](mailto:investissement-participatif@valorem-energie.com)



## Sous quelles formes ?

Les possibilités d'investissement sont nombreuses. VALOREM vous accompagne pour développer un projet adapté à votre contexte local : accompagnement juridique, relations avec les établissements bancaires, gestion de la collecte financière, respect des règles d'OPTF (Offre Publique de Titres Financiers) de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers), communication...



## Quelques exemples récents :

### INVESTISSEMENT

#### De collectivités

##### Parc éolien de Grandville (Aube)

**Public :** Collectivité, entreprise locale.

**Détail :** Grandville énergie (16,7 % VALOREM + 46,7 % Caisse des Dépôts et Consignations + 23 % SEM Energies + 13,3 % Les Vignes de Beauregard).

#### De riverains

##### Parc éolien de Thibie (Marne)

**Public :** particuliers, locaux ou non.

**Détails :** Investissement citoyen avec émission d'obligations via la plate-forme LUMO

#### De coopératives

##### Projet d'Escource (Landes) : un territoire énergie positive (TEPOS)

**Public :** Habitants (niveau intercommunal) et collectivités locales.

**Forme :** SEM avec coopérative citoyenne actionnaire.

### PRÊT CITOYEN

Plus de 3 M d'euros de prêts citoyens via Lendosphère depuis 2015  
**Parcs du Santerre (Somme) et Albine (Tarn)**

**Public :** particuliers, locaux ou non.

**Détail :** Prêt participatif via la plateforme Lendosphère, rémunéré à 5 %/an avec une bonification à 6 ou 7 %/an pour les riverains.

### ÉPARGNE

##### Parc éolien d'Arfons (Tarn) : la première épargne éolienne

**Public :** Riverains.

**Détail :** Compte d'épargne à terme, géré par le Crédit Coopératif. Investissement local, sans risque à un taux d'intérêt triplé par rapport au livret A.